

BACHELOR MANAGER BUSINESS UNIT

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Coordonner et améliorer l'activité commerciale de l'établissement marchand

Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique de l'établissement marchand

Manager les salariés de l'établissement marchand

1 Catégorie

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation et/ou Action de formation par apprentissage selon L6211-2.

2 Public

Toute personne souhaitant obtenir une certification professionnelle dans les métiers du management et de la gestion d'établissement marchand.

3 Prérequis

Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification ; Être éligible au droit au retour en formation initiale au sens de l'article D.122-3-1 du code de l'éducation : être un jeune âgé de 16 à 25 ans révolus sortant du système éducatif sans diplôme ou ne possédant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale.

4 Lieu de la formation

Les formations sont dispensées en ligne depuis notre plateforme et/ou en présentiel à Paris.



Certificateur

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Référentiel : 2024 - Titre RNCP 38666 valide jusqu'au

03/03/2029



MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Niveau 6
Équiv. Bac +3
enregistré au RNCP

462 heures
Durée totale selon
financement (4 à 24mois)

RNCP
n° 38666

Formation
en continue ou alternance

LE MÉTIER

Le Manager business Unit pilote l'activité d'un point de vente (magasin, boutique, supermarché, etc.) dans une logique de performance commerciale et de satisfaction client. Il/elle encadre une équipe, gère les stocks, les achats, les ventes, et met en place des actions pour développer le chiffre d'affaires. Véritable manager de terrain, il/elle garantit la rentabilité de l'établissement tout en veillant à la qualité de l'accueil et du service.



POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études

Titre RNCP de niveau 7 (Bac+4)/
Mastère

Débouchés professionnels

Gérant de magasin
Directeur de grande surface
Gestionnaire de centre de profit
Responsable/Animateur
Directeur de supermarché
Chef d'entreprise

Passerelles et équivalences

Passerelle : Titres professionnels
Equivalence : Bac+3



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription est réputée acquise lorsque : la convention ou le contrat de formation a été signé par les deux parties.

Les délais d'accès à l'action de formation sont : en fonction des rentrées et en respectant un délai de 14 jours entre l'inscription et le début de la formation.

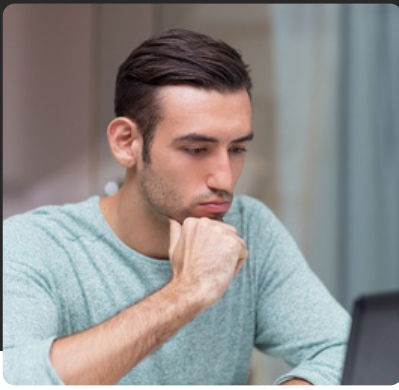
Pour démarrer la formation, l'alternant doit disposer d'un ordinateur muni d'une connexion internet, d'un micro et d'une caméra fonctionnels.



TARIF DE LA FORMATION

En alternance (en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation) les OPCO prennent en charge le coût de la formation.

Hors alternance, le prix net de TVA est de 6006 euros (soit 13euros/heure).



CONTENU DE LA FORMATION

462 heures

Le référentiel de formation est organisé en 3 activités types, correspondant chacune à un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) :

1

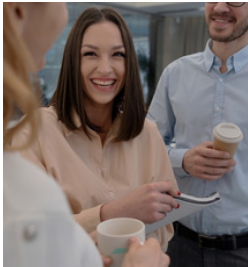


154 heures

Coordonner et améliorer l'activité commerciale de l'établissement marchand (CCP1)

- Gérer la chaîne d'approvisionnement de l'établissement marchand
- Piloter l'offre commerciale de l'établissement marchand
- Bâtir et développer l'expérience client

2



154 heures

Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique de l'établissement marchand (CCP2)

- Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne
- Établir et présenter les prévisionnels de l'établissement marchand
- Analyser les performances de l'établissement marchand et définir les actions correctives

3



154 heures

Manager les salariés de l'établissement marchand (CCP3)

- Piloter les processus de recrutement et d'intégration des salariés de l'établissement marchand
- Optimiser la performance collective des équipes et la performance individuelle des salariés de l'établissement marchand
- Manager l'activité quotidienne de l'établissement marchand et favoriser la cohésion des équipes
- Mobiliser les équipes dans la gestion des projets de l'établissement marchand

Si les candidats obtiennent seulement l'un des deux CCP, ils ont la possibilité de se représenter au CCP restant à valider, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel. En cas d'échec complet sans aucun CCP obtenu, les candidats peuvent, après accord du jury, repasser l'examen une seule fois dans un délai d'un an à compter de la date de la première épreuve. Pour obtenir le titre professionnel Responsable d'établissement marchand, vous devez valider les trois CCP (Certificats de Compétences Professionnelles) auprès d'un jury composé de professionnels.



ÉVALUATION FINALE & SUIVI



L'évaluation finale du titre professionnel Responsable d'établissement marchand dure 6h55 (sur 2 jours)

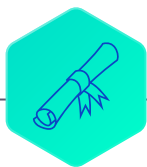
Une convocation est envoyée au moins 45 jours à l'avance à tous les candidats.

Les modalités d'évaluation sont définies par le référentiel d'évaluation consultable en ligne sur :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38666/>

Modalité	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	04h00	<p>Tous les candidats passent cette épreuve en même temps, en présence d'un surveillant.</p> <p>La mise en situation professionnelle se présente sous forme d'une étude de cas.</p> <p>L'étude de cas se déroule dans un contexte d'un établissement marchand fictif.</p> <p>A partir de consignes, le candidat réalise différents travaux en lien avec l'activité « Coordonner et améliorer l'activité commerciale de l'établissement marchand ».</p> <p>Pour réaliser les travaux demandés, le candidat dispose :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'un dossier papier comprenant les consignes et les documents nécessaires ;- d'un dossier informatique comprenant les maquettes préétablies nécessaires. <p>Le candidat effectue ces travaux sur un poste de travail à l'aide d'outils bureautiques (logiciels de traitement de texte et de tableur).</p> <p>Il imprime ses travaux.</p> <p>Le jury évalue les travaux du candidat avant l'entretien technique.</p>
Entretien technique	01h00	<p>L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle.</p> <p>Il comporte trois parties :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pendant 30 minutes, le candidat prépare la présentation de ses travaux réalisés pendant la mise en situation.- Pendant 10 minutes, le candidat présente son travail au jury.- Pendant 20 minutes, le jury échange avec le candidat sur ses travaux.
Questionnement à partir de production(s)	01h40	<p>Le questionnement à partir de productions se déroule à l'issue de l'entretien technique.</p> <p>En amont de l'épreuve, le candidat réalise :</p> <ul style="list-style-type: none">- un document et un support de présentation de type diaporama relatif à l'activité « Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique de l'établissement marchand » ;- un document et un support de présentation de type diaporama relatif à l'activité « Manager les salariés de l'établissement marchand ». <p>Le jury prend connaissance des deux documents avant le questionnement.</p> <ul style="list-style-type: none">- Pendant 20 minutes, le candidat présente le diaporama relatif à l'activité « Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique de l'établissement marchand ».- Pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat à partir de sa présentation.- Pendant 25 minutes, le candidat présente le diaporama relatif à l'activité « Manager les salariés de l'établissement marchand ».- Pendant 30 minutes, le jury questionne le candidat à partir de sa présentation.
Entretien final	00h15	<p>Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie la compréhension du métier et de son contexte d'exercice par le candidat.</p>
Durée totale de l'épreuve pour le candidat		6h55



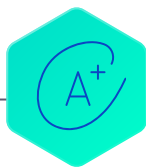


Modalité de sanction de la formation

Un certificat de réalisation est envoyé à la fin de la formation.

À l'issue du parcours et sous condition de valider l'examen final, vous obtiendrez la certification professionnelle de niveau 6 : « Responsable d'établissement marchand », enregistrée au RNCP par le Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion.

Fiche RNCP* n°38666, enregistrée et publiée au Journal Officiel le 04/02/2024, code NSF : 312m : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation , gestion)



Modalités d'évaluation des résultats

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances et compétences précisées dans les objectifs sont :

- Questions écrites (QCM...)
- Cas pratiques
- Mise en pratique
- Etude de cas



Exécution de l'action de formation

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Temps de connexion sur les plateformes de visio
- Temps de connexion sur la plateforme e-learning
- Réponses aux évaluations sommatives
- Évaluation des acquis en fin de session



MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

➔ Assistance technique et pédagogique (Formation en ligne)

Assistance technique

Pour la formation en ligne, un guide de connexion à notre plateforme de formation et à google Meet est envoyé avant l'entrée en formation. Une assistance technique est à disposition pendant toute la durée de la formation à l'aide d'un numéro de téléphone et d'une adresse mail dédiée. Le temps de réponse maximum est de 48h. **Mail : assistance@inatec.fr**

Assistance pédagogique

L'assistance pédagogique est assurée par plusieurs learning coaches en fonction des questions du candidat. Un lien avec prise de RDV dans les 48h est proposé aux candidats. Un numéro de téléphone et une adresse mail sont également à disposition des candidats. Une réponse dans les 48h est également assurée : **assistance@inatec.fr ou par téléphone au 01 89 71 50 52.**

➔ Compétences des formateurs

Tous nos learning coach sont formateurs en titre professionnel et BTS dans des structures type OF et CFA et ont une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine où ils interviennent.

➔ Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Etudes de cas
Mises en pratiques
Méthode expositive et interrogative

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont accessible 24/7 pendant toute la durée de la formation directement sur la plateforme. Lors des rdv en visioconférence avec le learning coach, un compte-rendu est envoyé systématiquement à la fin du rendez-vous.

Les cours ont lieu en e-learning sur une plateforme dédiée et les rdv avec les learning coach ont lieu sur un logiciel de visioconférence dédié à l'apprentissage



Accessibilité & handicap

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (selon la nature du handicap), avec aménagements et adaptations au cas par cas. La référente handicap est à disposition pour toute question avant, pendant ou après le bilan de compétences. Réponse sous 48h assurée.

✉ referent.handicap@inatec.fr ou au **0189715052 (touche n°5)**

